«Eu égard à son insertion», Najlae Lhimer reçoit son premier titre de séjour

03/10/2010 à 13h45

Najlae Lhimer, la jeune marocaine expulsée alors qu'elle venait déposer plainte pour violences auprès de la gendarmerie, vient d'être régularisée par le nouveau préfet du Loiret. Le 4 septembre dernier, elle participait à la manifestation orléanaise contre «la politique xénophobe du gouvernement français».



«*Je vous informe qu'au terme d'un examen attentif de votre dossier et eu égard à votre insertion en France, j'ai décidé de vous délivrer à titre exceptionnel et humanitaire, une carte de séjour temporaire "vie privée et familiale" d'une validité d'un an et renouvelable*», écrit le préfet dans un courrier adressé à Najlae. Le Réseau éducation sans frontières (RESF) Loiret s'en félicite au travers d'un communiqué.

«*Aujourd'hui Najlae est enfin régularisée. C'est la touche finale et le succès, la victoire d'une mobilisation exemplaire*», expliquent les militants. «***Cet immense mouvement de solidarité montre la voie à suivre pour soutenir les milliers de jeunes sans papiers***».

Najlae Lhimer avait été expulsée en février dernier sur ordre du préfet du Loiret et de son secrétaire général, alors qu'elle venait porter plainte pour violences familiales. Cette situation avait provoqué l'émotion et de nombreuses réactions jusque sur les bancs de l'assemblée nationale et du Sénat. Après trois semaines de manifestations et d'une forte mobilisation, Nicolas Sarkozy profitait de la Journée

internationale des Femmes pour annoncer son retour. Le 12 mars 2010, elle atterrissait à l'aéroport de Paris-Orly, entourée de l'ensemble de ses soutiens. Quelques jours plus tard, Bernard Fragneau, préfet du Loiret, présentait sa démission.

Libération (Merci à Lao)